

Pour le site



**COMMUNIQUE  
DE PRESSE**  
de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République

Le 7 Juillet 2019

**A/S** : Maison médicale à Maisons-Laffitte / notre santé.

Afin de répondre aux difficultés de certains médecins à pouvoir bénéficier de locaux adaptés à leurs prestations et notamment au regard de l'accès des personnes à mobilité réduite, la ville a décidé de mettre immédiatement à la disposition des médecins :

- un local 25 rue du Mesnil, qui a été occupé par le service psychothérapeutique à l'enfance de l'hôpital Théophile Roussel qui a décidé récemment de transférer son service à Montesson.

Ce local permettra d'accueillir 4 ou 5 médecins de ville dans de bonnes conditions, un médecin qui avait son cabinet rue de Paris a décidé de s'y installer très prochainement, il devrait être suivi par d'autres.

- De surcroît la ville impose dans certains programmes immobiliers privés la réalisation de locaux médicaux qui répondent aux normes d'accès, c'est le cas rue des Plantes.

- Je rappelle enfin que nous avons réussi à conserver la polyclinique (ex. Hôpital des Courses) avenue Eglé avec un service d'urgences 24 H / 24 et toute l'année.

-La MGEN (soins de suite et néphrologie) constitue aussi un atout très important pour notre ville et bien au-delà.

Je continuerai sans relâche à suivre ce dossier santé primordial pour tous.

Très cordialement.